

Se servir de sa messagerie électronique

Pour envoyer ou recevoir des messages, il faut disposer d'une adresse électronique et d'un fournisseur de messagerie (Orange, Free, SFR) ou d'un Webmail (Gmail, Outlook).

1. L'adresse de messagerie

Une adresse e-mail ou adresse courriel (en français) est une chaîne de caractères permettant de recevoir du courrier électronique dans une boîte aux lettres électronique.

Une adresse e-mail comprend trois éléments suivants :

- Une partie identifiant généralement une personne (votre prénom et votre nom attaché) pour les particuliers ou un nom de service (nom de la société) pour les professionnels
- Le caractère séparateur @ (arobase), signifiant « à » ou « chez » en anglais
- L'adresse du serveur, généralement un nom de domaine identifiant le fournisseur de messagerie hébergeant la boîte électronique ou l'entreprise (exemple.com ou .org).

L'adresse e-mail est fournie par votre fournisseur d'accès à Internet. L'adresse ainsi que le mot de passe pour consulter vos messages sont indiqués sur le courrier d'accueil que vous avez reçu lorsque vous avez souscrit à une offre Internet. Pour accéder à votre messagerie, il suffit de vous identifier en tapant votre nom et votre mot de passe.

Remarque : on n'utilise jamais de caractères spéciaux dans les mails : pas d'espace, de majuscule ou d'accent, juste les chiffres, lettres, tirets (-) et points (.).

2. Créer votre mot de passe

Votre mot de passe doit idéalement être composé d'au moins huit caractères, comprendre des chiffres, des lettres (en alternant minuscules et majuscules) et des symboles.

N'utilisez jamais votre date de naissance ou un prénom mais mémorisez plutôt une phrase pour composer votre mot de passe avec la première lettre de chaque mot.

Évitez d'utiliser le même mot de passe sur des sites différents. Si cela vous semble trop compliqué, contentez-vous de choisir deux codes bien différents pour l'accès à votre messagerie et vos comptes bancaires en ligne par exemple.

3. Utiliser plusieurs adresses e-mails

Si vous avez l'habitude par exemple d'acheter en ligne, créez une boîte mail supplémentaire sur un Webmail par exemple (Yahoo, Gmail, Hotmail...)

Lorsque vous communiquez vos coordonnées sur un forum ou un site de rencontres, utilisez un pseudonyme à la place de votre nom dans l'adresse e-mail.

Pour votre adresse mail destinée à vos proches, vous pouvez utiliser un nom original si vous le souhaitez. En revanche, pour votre messagerie destinée à des échanges professionnels, restez sobre en utilisant nom et prénom, ou première lettre du prénom suivi du nom...



4. Nettoyer votre boîte mail

Ouvrez régulièrement vos mails et supprimez ceux que vous n'avez pas intérêt à garder. Pensez aussi à vider votre "corbeille" et effacer les mails envoyés.

5. Grouper vos envois

Lors de l'envoi d'un mail commun, pour transférer des blagues ou lancer une invitation à une fête par exemple, pensez à créer des dossiers par type de contact dans votre répertoire "famille", "amis", "collègues de travail"... Il suffira ensuite d'un clic pour faire un envoi groupé.

6. Envoyer un message à plusieurs destinataires

Lorsque vous envoyez un message à plusieurs destinataires qui ne se connaissent pas, il est recommandé d'envoyer vos messages en copie caché (CCI). Chacun recevra le message sans voir les autres destinataires. Cela évitera de divulguer des adresses qui ne sont pas publiques.

Sous la messagerie Outlook, il faut cliquer sur le "À" sous la case destinataire pour faire apparaître l'option. Si vous consultez votre boîte de réception sur l'adresse outlook.office.com; faites "Nouveau courrier", et cliquez sur "CCI", à droite de la case destinataire.

7. Transmettre un message

Chaque fois que vous retransmettez un message, vous véhiculez des informations sur les personnes qui ont eu le message avant vous : nom, surnoms et même parfois l'adresse mail.

Attention aux chaînes. Toutes les fois que vous recevez un message à transférer à 10 personnes et + « sinon la malchance s'abattra sur vous », il y a de fortes possibilités que ledit message cache un programme espion qui retrace les cookies. L'auteur du message original recevra une copie chaque fois que le message sera retransmis et sera capable d'extraire toutes les adresses des courriels.

Certains récupèrent ces adresses pour les revendre ou vous envoient un courriel pour vous faire visiter leur site. A chaque fois que vous cliquez sur le site, ils touchent une certaine somme.

Attention aux pétitions : sur le même principe que pour les chaînes. Une pétition électronique sérieuse mentionne toujours un site web qui permettra d'avoir :

- Des informations sur l'auteur qui est à l'origine de la pétition,
- Les faits mentionnés dans la pétition
- La possibilité de signer la pétition sur le site
- La possibilité de connaître le résultat de l'action et un contact si on veut plus d'informations.

Conseils :

1. Avant de transmettre un message, il est impératif d'effacer les noms et adresses de la personne qui vous a envoyé le message.
2. Utilisez toujours le bouton « Transmettre », de la page sur laquelle vous lisez votre message, vous éviterez ainsi à votre correspondant d'avoir à passer en revue toutes les autres pages adressées précédemment.

3. Attention aux fichiers joints dont l'extension se termine par exe. Ceux-ci peuvent être détruits par certains antivirus. Prenez la précaution de les compresser avant de les envoyer.
4. Avant de faire suivre un message d'alerte comme une recherche de personne ou la propagation d'un quelconque virus, visitez ce site <http://www.hoaxbuster.com>

Celui-ci répertorie, analyse et informe sur la véracité du contenu de ces messages : vrai ou faux.

Définitions :

Qu'est-ce qu'un "Spam" ?

Le « spam » ou « pollupostage », désigne les communications électroniques massives, notamment de courrier électronique, non sollicitées par les destinataires, à des fins publicitaires ou malhonnêtes : Par exemple, votre adresse de courrier électronique peut avoir été collectée sur un site internet grâce à un logiciel « aspirateur » de courriers électroniques.

Le plus souvent :

- ces messages n'ont pas d'adresse valide d'expédition ou de "reply to"
- l'adresse de désinscription est inexistante ou invalide.

Qu'est-ce que le phishing ?

Cette technique d'escroquerie consiste à vous subtiliser des données sensibles (mots de passe de connexion à un service, numéro de compte en banque ou de carte bancaire...) en vous piégeant avec un faux courrier électronique qui reprend le logo, la mise en page, l'adresse de votre banque, de votre fournisseur d'accès Internet, d'un service de messagerie ou d'un site marchand.

Le message prétexte un problème lié à votre compte et vous invite à cliquer sur un lien pour donner vos coordonnées et régler le souci. Vous basculez en réalité sur un faux site. Une fois entrées les informations demandées, le piège se referme sur vous.

Première chose essentielle à savoir, aucune banque, aucun fournisseur d'accès Internet ni aucun marchand de biens ou services en ligne ne vous demandent jamais de donner votre mot de passe, un numéro de carte bancaire, un RIB ou quelques autres données sensibles vous concernant. Un courrier électronique vous réclamant de telles informations, aussi alarmiste soit-il, est à coup sûr une tentative de phishing. Ne vous laissez surtout pas impressionner.

Autre indice révélateur, ces messages sont souvent rédigés par des pirates étrangers qui maîtrisent mal notre langue. Les fautes d'orthographe et les mauvaises tournures sont fréquentes. Ne répondez jamais à ce genre de courrier, même pour dire que vous avez démasqué leur tentative.